



**Association vaudoise des
Agent(e)s d'assurances sociales**

70^{ème} ASSEMBLEE GENERALE - 4 mai 2018 à Château-d'Oex

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

M. Markus Pichler, Président ouvre la 70^{ème} assemblée générale. Il salue au nom du comité et remercie pour les nombreuses présences en ce jour. Il prie l'assemblée d'excuser un membre du comité empêché d'être présent, Mme Sophie Huguet.

Remerciements aux autorités des trois communes du Pays-d'Enhaut, soit Château-d'Oex, Rossinière et Rougemont pour leur accueil. Il remercie également la Direction de l'ARAS Aigle Pays-d'Enhaut pour leur contribution à l'organisation de cette journée.

Un merci particulier est adressé aux collègues de la région de l'ARAS Aigle Pays-d'Enhaut pour le remarquable travail d'organisation.

Avant de passer à l'ordre du jour, il salue les invités qui assistent à cette assemblée :

M. Charles André Ramseier, Syndic de Château-d'Oex.
M. Jean-Pierre Nef, Syndic de Rossinière.
Mme Michèle Genillard, Municipale de Rougemont.
M. Eric Fatio, Président du comité de direction de l'ARAS Aigle Pays-d'Enhaut.

Les représentants et représentantes des associations sœurs.
Nos membres d'honneur ainsi que la presse.

Parmi les invités excusés pour cette journée le président relève :

M. Pierre-Yves Maillard, Chef du Département.
M. Fabrice Ghelfi, Chef de service du SASH.
Mme Fabienne Goetzinger, Directrice de la CCAVS.
M. Roland Berdoz, Préfet du district de la Riviera Pays-d'Enhaut.

1. ORDRE DU JOUR

M. Pichler propose une légère modification de l'ordre du jour, soit le point 3, en donnant la parole à M. Benjamin Cuhe, Humoriste. Aucune objection à cette proposition. L'ordre du jour modifié est accepté par les membres.

2. PRESENTATION DE LA COMMUNE DE CHÂTEAU-D'OEX

M. Le Syndic Charles André Ramseier, nous adresse ses remerciements et un cordial message au nom des autorités communales. Il nous dresse un magnifique portrait sur les mille et une facettes de la vie à Château-d'Oex, du paysage à l'économie, de l'histoire au tourisme, en passant par la santé, l'éducation, le sport, la culture, ou encore les infrastructures. Cette belle commune en constante expansion, située au sein du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut.

3. PRESENTATION DU DISTRICT RIVIERA-PAYS-D'ENHAUT

En l'absence de M. Le Préfet Roland Berdoz, la parole est donnée M. Benjamin Cuhe qui nous présente sous forme humoristique M. Le Préfet Roland Berdoz ainsi que le magnifique district de la Riviera Pays-d'Enhaut. L'intervention a été appréciée.

4. PRESENTATION DE L'ARASAPE

M. Le Président du comité de direction de l'ARAS Aigle Pays-d'Enhaut Eric Fatio a pris la parole afin de souhaiter la bienvenue aux membres et invités présents pour cette journée. C'est avec intérêt que nous prenons connaissance de la très grande coordination, de l'autonomie entre les deux districts d'Aigle et du Pays-d'Enhaut ainsi que les progrès effectués dans le domaine de la santé, principalement avec la construction en cours du nouvel hôpital Riviera-Chablais.

Remerciements adressés à toutes et tous pour le travail consacré à la population.

5. PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE A JONGNY

Le procès-verbal de la 69^{ème} assemblée générale du vendredi 28 avril 2017 à Jongny est accepté à l'unanimité, sans modification.

Remerciements à notre secrétaire aux PV, Mme Coralie Mazou, pour la rédaction de ce PV.

6. ADMISSION DES NOUVEAUX MEMBRES

12 nouveaux membres ont demandé leur admission à l'AVDAAS. Il s'agit de :

Bajrami	Sarah	Yverdon-les-Bains
Gosaye	Fanny	Morges
Germond	Mélanie	Oron-la-Ville
Lanz	Laurent	Lausanne
Lassa	Morgane	Yerdon-les-Bains
Maria Ribeiro	Sara	La Tour-de-Peilz
Marzano	Céline	Nyon
Mestres	Jennifer	Montreux
Pimentel Da Costa	Alexia	Orbe
Ségui	Valentine	Villeneuve
Yassa-Tena	Guy	La Tour-de-Peilz
Yerly	Séverine	Yverdon-les-Bains

Ces nouveaux membres sont accueillis par acclamation au sein de l'association.

A ce jour, l'association compte 142 membres actifs, 5 membres passifs, 2 membres de soutien et 5 membres d'honneur. MM. Jean-Jacques Dupuis, Bernard Rochat et Didier Tentorey, anciens Présidents, Mme Josiane Michoud, ancienne secrétaire et M. Jean-Marc Cherix.

25 ans de sociétariat = Membre honoraire : cette année ce titre est accordé à Mme Nuria Inglin de l'AAS de Préverenges. En son absence, un diplôme accompagné d'une petite attention ont été remis à ses collègues de l'AAS de Morges.

7. RAPPORT ANNUEL DU PRESIDENT

M. Pichler nous retrace l'année 2017. Le comité s'est réuni à 3 reprises en séance ordinaire depuis la dernière assemblée Générale pour gérer les affaires courantes.

Bonne nouvelle concernant notre site internet. Nous avons été entendus et le fournisseur a reconnu ses manquements en reprenant le projet sur une nouvelle base entièrement à ses frais et en nous proposant en fin d'année, une nouvelle version qui semble fonctionner selon nos attentes. Le fournisseur a également renoncé à nous facturer les frais d'hébergement pour 2017. Remerciements adressés aux Agents régionaux pour avoir inscrit tous leurs collègues et pour signaler à l'avenir les changements affectant le personnel par ce canal.

Le comité reste dans l'attente de la prochaine communication des régions sur la ligne de réforme arrêtée et adopte pour la continuité autant organisationnelle, financière que pour ce qui touche au concept de formation.

M. Pichler, rappelle la volonté de l'association de s'adapter aux modifications des missions données aux agences, aux aspects organisationnels touchant les régions d'action sociale du canton dans le futur. Que ce soit par la formation ou par la représentation, le comité va continuer à veiller aux intérêts de ses membres.

FORMATION

Au chapitre de la formation, la commission de formation s'est réunie une fois depuis la dernière Assemblée Générale.

En attendant de connaître les futures évolutions, le concept de formation s'articule toujours autour d'une formation initiale s'adressant aux collègues qui débutent en AAS et une formation continue pour l'ensemble du personnel.

Formation initiale : Quatre sessions entre mai 2017 et mars 2018 ont été organisées suivies par 25 personnes.

Cette formation est très appréciée et permet d'offrir une bonne initiation aux métiers en AAS.

Un grand merci aux formatrices Mmes Falquet et Ferreira qui ont accompli un travail d'envergure ainsi qu'à M. Sugnaux qui a assuré la formation en mars de cette année.

Durant l'année écoulée nous n'avons pas pu organiser de visites auprès de la CCAVS et de l'OVAM. A voir quelle suite donner en 2018-2019, tout en sachant que ces visites sont appréciées et permettent d'améliorer la collaboration.

Formation continue : En 2017, une session de formation continue en mai portant sur la protection de l'adulte en collaboration avec l'OCTP. La traditionnelle formation d'automne a été annulée par manque de disponibilité tant des formateurs que de régions fortement sollicitées en fin d'année.

Sur le plan de la formation, notre association joue toujours un rôle très actif et apprécié.

Remerciements à toutes les institutions et personnes qui ont contribué au succès de ces formations. Un remerciement particulier au SASH et au Conseil des régions qui pour moitié couvrent le déficit d'exploitation de la formation aVDAas, même si cette année vu les nombreuses inscriptions à la formation initiale, nous avons restitué une somme aux partenaires.

Un grand merci également aux membres de la commission de formation sans qui rien ne serait possible.

M. le Président termine sur quelques considérations plus générales sur l'année écoulée en revenant sur deux nouvelles tâches confiées aux agences.

Dans le dispositif de recrutement de curateurs volontaires mis en place, les agences se sont vues confier la tâche de premier contact avec les intéressés, le succès a été énorme et a dépassé toutes les attentes. Plus de 1000 candidats (31-12-17) ont ainsi été reçus en agences. Le rôle des agences, leur professionnalisme a été relevé par tous les partenaires du projet.

Le conseil des régions n'a pas voulu entrer en matière sur une proposition du canton de donner plus de responsabilité aux agences dans le suivi et la gestion de curatelles ponctuelles dans certaines situations d'entrée en EMS. On peut regretter que cette opportunité de renforcer le rôle des agences dans le dispositif de curatelle n'ait pas pu séduire les décideurs.

D'ici 2040, le nombre de personnes de plus de 75 ans aura doublé. Le projet pilote nommé AAS 2020 visant à :

- proposer un accompagnement administratif régulier à toute personne ayant besoin d'une aide dans la gestion des affaires administratives
- renseigner et orienter sur l'ensemble des prestations locales du tissu associatif ou privé
- collaborer étroitement avec les centres médico-sociaux et autres partenaires afin d'obtenir une intervention coordonnée, y compris à domicile

a suivi son cours sur le terrain dans les régions pilotes.

Globalement le projet a été jugé positif. Une proposition de généraliser à l'ensemble du canton cette nouvelle prestation a été faite par le département. Le conseil des régions doit se prononcer sur la suite à donner.

Le Président termine son rapport en relevant, saluant et remerciant comme chaque année l'importance du travail au quotidien en AAS et l'engagement de chacun au bénéfice de nos citoyens.

8. RAPPORT DU CAISSIER

Le caissier, M. Eric Rochat, se dit satisfait de l'exercice. Il donne quelques explications sur quelques points mentionnés dans le document que chacun a reçu.

- En conclusion, les comptes de l'exercice 2017 bouclent avec un bénéfice de **CHF 1'644.90** après attribution de **CHF 5'000.00** à la réserve, pour un total de recettes de **CHF 40'511.90** et de charges de **CHF 38'877.00**

Le total du bilan atteint au 31 décembre 2017 atteint **CHF 68'754.52** avec un capital, compte tenu du bénéfice annoncé à **CHF 36'005.62**. Les liquidités à la même période atteignent **CHF 68'754.52**. Les réserves de **CHF 31'682.00** sont totalement couvertes par la trésorerie.

9. RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Le rapport des vérificateurs des comptes de la région Broye-Vully nous est lu par Mme Maryline Zapf, collaboratrice AAS Lucens.

La Commission tient à relever que la comptabilité est tenue avec soin et exactitude et qu'elle a pu obtenir tous les documents et renseignements utiles par les deux membres présents. Leurs remerciements vont à Monsieur Eric Rochat pour la qualité de son travail et la présentation des comptes.

10. APPROBATION DES DITS RAPPORTS ET DECHARGES AU COMITE

C'est à l'unanimité et à main levée, que tous les rapports ont été adoptés, individuellement.

11. COTISATION 2018

- Membres passifs : CHF 30.--
- Membres actifs : CHF 60.--
- Membres soutien : CHF 1'300.--

Aucun changement à ce poste.

12. BUDGET 2018

Un exemplaire du budget 2018 a été remis à chacun à l'entrée. Ce budget n'a suscité aucune remarque. Il est dès lors approuvé.

13. RENOUELEMENT DU COMITE

Cette année le Président annonce qu'il y a des changements au niveau du comité de l'association.

Entrée en 2005 au comité et Préposée à l'agence d'Oron depuis de nombreuses années, Mme Jacqueline Menétréy est rapidement devenue un appui précieux pour les mille et une petites choses à gérer ainsi qu'une secrétaire compétente et appréciée de notre association. Ayant opté pour une réorientation de sa carrière vers le RI, elle nous a fait part de sa démission après 13 années passées au sein de notre comité. Un grand merci lui est adressé.

Mme Cecilia Dellanoce entrée il y a une année au comité, a quand à elle décidé de partir à la découverte du monde. Un grand merci à elle qui ces derniers mois avait repris le suivi de notre formation initiale.

Entrée au comité il y a deux ans, Mme Sophie Huguet, Agente régionale de Lausanne a également décidé de tourner une nouvelle page professionnelle. Le comité la remercie pour son engagement au sein de l'association.

Suite à ces trois démissions les candidatures suivantes sont proposées à l'assemblée :

- Mme Prisca Gaiani, Préposée à Avenches
- M. Jean-Philippe Prince, Préposé à Cossonay
- M. Laurent Lanz, Agent régional à Lausanne

Les autres membres sortant ont accepté un nouveau mandat :

Markus Pichler , Président ;
Eric Rochat, caissier ;
Coralie Michoud, secrétaire aux PV ;
Vincent Sugnaux, responsable site internet ;

Le Président remercie l'assemblée de la confiance accordée au nouveau comité

14. NOMINATION DES VERIFICATEURS

Selon la liste alphabétique c'est la RAS de l'Est lausannois Oron Lavaux qui est pressentie pour vérifier les comptes 2018.

Mesdames Sara Burgdorfer, Cindy Bader et Mélanie Germond se proposent pour effectuer ce mandat.

15. LIEU ET DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2018

Le 10 mai 2019 c'est la Région JUNOVA qui propose de nous recevoir. Le lieu exact sera communiqué en temps voulu.

16. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET DIVERS

Aucune.

FIN PARTIE STATUTAIRE

La 70ème assemblée générale étant arrivée à son terme, vu l'excellente météo, les membres et les invités sont conviés à prendre l'apéritif à l'extérieur, apéritif offert par les communes de Château-d'Oex, Rossinière et Rougemont. Nous profitons de ce magnifique panorama, un véritable écrin de verdure.

La séance est levée il est 11h45.

La secrétaire :

Coralie Mazou